

CHARTRE DE BIENTRAITANCE

ENSEMBLE, AGISSONS POUR ASSURER DES PRISES EN CHARGE DE QUALITÉ...



- 1** Adopter en toute circonstance une attitude professionnelle d'écoute et de discernement à chaque étape du parcours de l'utilisateur.
- 2** Donner à l'utilisateur et à ses proches une information accessible, individuelle et loyale.
- 3** Garantir à l'utilisateur d'être coauteur de son projet en prenant en compte sa liberté de choix et de décision.
- 4** Mettre tout en œuvre pour respecter l'intégrité physique et psychique, la dignité et l'intimité de l'utilisateur.
- 5** S'imposer le respect de la confidentialité des informations relatives à l'utilisateur.
- 6** Agir contre la douleur aiguë et/ou chronique physique et/ou morale.
- 7** Accompagner la personne et ses proches dans la fin de vie.
- 8** Rechercher constamment l'amélioration des prestations d'accueil, d'hôtellerie, d'hygiène, de transports, etc.
- 9** Garantir une prise en charge médicale et soignante conforme aux bonnes pratiques et recommandations.
- 10** Évaluer et prendre en compte la satisfaction des usagers et de leur entourage dans la dynamique d'amélioration continue des services proposés.

NOS ÉTABLISSEMENTS ET LES ÉQUIPES S'ENGAGENT

SIGNEE A : Fontenay-le-Comte

LE : 22/03/2024

Le Président de CME
Saïd MEKNACI

La Direction
Samuel BERTHOU

La Direction des Soins
Priscilla ROUY-NAY